

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 14 MARS 1845.

---

### NATURALISATION ORDINAIRE.

---

*RAPPORT fait par M. MAERTENS, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Jacques-Gaspard Burger, brigadier et vérificateur titulaire au bureau des douanes à Coewacht, Flandre orientale.*

---

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Rotterdam, le 16 février 1785. Il a été admis dans les douanes françaises, le 1<sup>er</sup> octobre 1810, lors de la réunion de la Hollande à la France. Licencié le 1<sup>er</sup> juin 1814, il a depuis lors travaillé comme commis dans des maisons de commerce, à Anvers et Bruxelles, jusqu'au 13 février 1827, époque à laquelle il a été de nouveau admis dans les douanes comme commis de 4<sup>e</sup> classe à Louvain. Lors de la révolution de 1830 il était stationné à Lanefte, province de Namur; il a été maintenu dans son emploi et n'a cessé, depuis cette époque, de faire partie de la douane belge.

Sa moralité est à l'abri de reproches.

*Le président-rapporteur,*

**J. MAERTENS.**

---